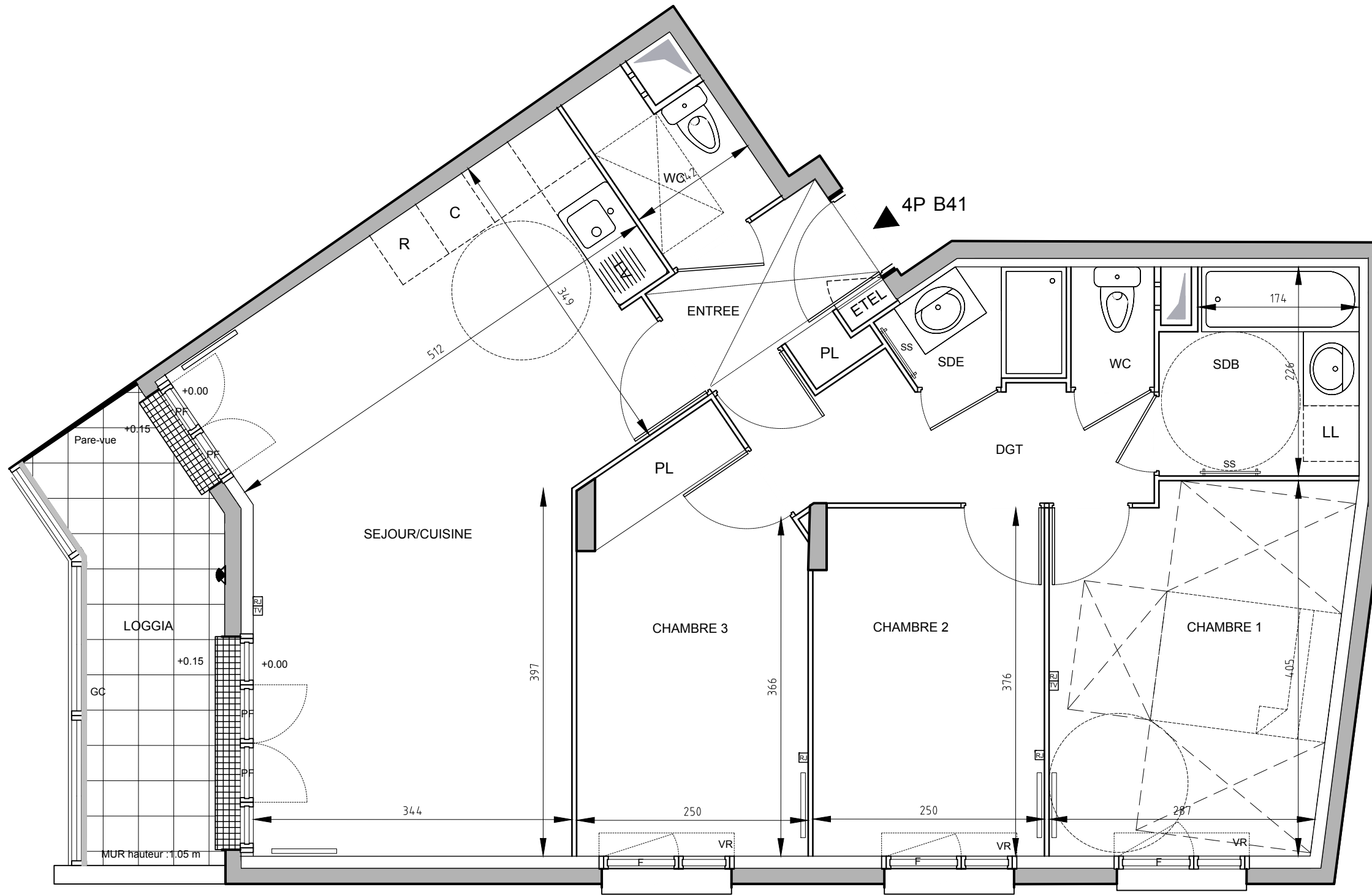


## HALL B

APPARTEMENT 4 PIECES

n° B41 au 4<sup>ème</sup> étage



ENTREE	3.30 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	28.06 m <sup>2</sup>
DGT	5.72 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.14 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.30 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10.68 m <sup>2</sup>
SDB	4.58 m <sup>2</sup>
SDE	2.27 m <sup>2</sup>
WC	2.64 m <sup>2</sup>
WC	1.17 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>79.86 m<sup>2</sup></b>
LOGGIA	7.53 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>87.39 m<sup>2</sup></b>
---------------------------------	----------------------------

### LEGENDE

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaisselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
Soffite / faux plafond	C : Cuisson
ETEL: Tableau électrique	: Applique lumineuse
PL : Placard	: Prise extérieure étanche
	: Robinet de puisage

Indice A Octobre 2017  
Echelle :

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

Architecte : Jacques Soucheyre